

EVALUATEUR DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (H/F)

 **Titulaire ou contrat de 3 ans**
 **Joinville (52)**
 **Fin de publicité : 20/09/2026**

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif ou Puéricultrice territoriales								
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	<table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td><td>1 944,50 €</td></tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. :</td><td>389 €</td></tr> <tr> <td>SEGUR :</td><td>241 €</td></tr> <tr> <td>Sujétion :</td><td>40 €</td></tr> </table> « sujétion pour publics vulnérables » <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>	Echelon 1 :	1 944,50 €	R.I.F.S.E.EP. :	389 €	SEGUR :	241 €	Sujétion :	40 €
Echelon 1 :	1 944,50 €								
R.I.F.S.E.EP. :	389 €								
SEGUR :	241 €								
Sujétion :	40 €								
Missions du service – positionnement de l'agent : Au sein de l'Unité Protection de l'enfance et placé sous l'autorité hiérarchique du responsable adjoint de la Maison des solidarités départementales et en lien fonctionnel avec le coordinateur et responsable de l'Unité de Recueil et de Traitement des Informations Préoccupantes (URTIP), l'évaluateur(trice) IP assure la mise en œuvre des évaluations d'IP, en lien avec le responsable, le coordinateur, les instructeurs de l'URTIP et les partenaires.									
Tâches confiées : Dans le cadre de ses fonctions et dans le respect de la procédure départementale relative au recueil et au traitement des informations préoccupantes, l'évaluateur IP assure : • La référence des dossiers pour les évaluations menées en tant qu'évaluateur principal • La conduite en binôme des évaluations d'informations préoccupantes qualifiées par l'URTIP 52 soit en tant qu'évaluateur principal soit en tant qu'évaluateur secondaire • La rédaction des rapports d'évaluation • La mise en place après concertation en équipe d'un calendrier d'intervention conforme à la procédure départementale et adapté à la situation familiale • La mise en place d'un travail partenarial avec les professionnels intervenant auprès des familles • Le travail de liaison constant avec l'ensemble de l'équipe URTIP et notamment le coordinateur • La proposition d'un plan d'aide adaptée aux difficultés familiales repérées • Le maintien d'une traçabilité par la complétude via le logiciel métier Solis de l'ensemble des items répertoriés par la procédure départementale • La participation au recueil statistique en lien avec l'activité de l'URTIP 52 • La création en équipe d'outils favorisant une meilleure analyse des situations. Missions complémentaires : • Réalisation d'enquête sociale en vue d'un agrément aux fins d'adoption • Participation aux permanences éducatives • Accompagnement des mesures d'administration ad hoc selon la procédure en vigueur									
Profil recherché : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ou d'Éducateur de Jeunes Enfants ou de Conseiller en Économie Sociale et Familiale ou d'Assistant de Service Social ou d'Infirmière Puéricultrice - Avoir le sens de l'écoute et de la distance, la maîtrise des techniques de communication et de négociation, - Respecter le cadre judiciaire des mesures et celui du règlement départemental d'aide sociale à l'enfance - Travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat ? - Savoir piloter un projet, se tenir informé de l'actualité métier et être force de propositions, savoir rendre compte - Avoir un esprit de synthèse et des capacités rédactionnelles, maîtriser l'outil informatique - Avoir le permis B et un véhicule personnel. Pourquoi nous rejoindre ? Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS. Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels. Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois. Comment candidater ? <i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</i>									